

Enseignants présents : tous sauf Mme GAMET -LAMY et M. MATHIEU
Parents Présents : Mmes MARGOTTE -LOTTIN - MONDOLFO - PAPILLON
CALVO - THOMAS- NEVEU - DRIOUCH - et M.BIRI
DDEN : M. BOISSET
Mairie : M. LAFEUILLE
IEN : M. VANETTI absent excusé

1 - Le projet d'école

Le nouveau projet d'école est à finaliser avant la fin de l'année.
Nous avons réalisé la partie « diagnostic » : nos priorités sont la maîtrise de la langue orale car il y a une très grande disparité des élèves au niveau du vocabulaire, de la syntaxe, de la facilité ou non à s'exprimer dans diverses situations.
Actuellement nous en sommes à établir des actions qui pourront se réaliser dans la continuité pour mettre les élèves en situation d'expression orale.
L'autre priorité est d'arriver à une mise en commun des attentes des différents enseignants pour harmoniser nos pratiques en ce qui concerne la posture d'élève.
Au troisième conseil d'école on reviendra sur le projet d'école de manière détaillée car il sera terminé et rédigé pour 3 ans.
Nous n'avons pas de grille d'action imposée pour la réalisation de ce projet, nous partons donc de nos remarques et de nos besoins pour améliorer la performance des élèves.

2 - La liaison GS - CP

Cette année une liaison a lieu pour que les élèves de la maternelle viennent travailler à l'école élémentaire.
Avec la directrice et les enseignantes de la maternelle une liaison a été mise en place autour d'un défi maths, ce qui permet aux élèves de GS et de CP de travailler ensemble. L'objectif pour les CP est d'aider les GS pour lire les consignes et de réaliser un travail en commun. Pour les élèves de GS, il s'agit de venir et de découvrir «la grande école » avec la réalisation d'un travail avec les élèves et les enseignantes du CP.
Le défi final aura lieu le 28 mars avec remise d'un diplôme.
Une dernière rencontre aura lieu en mai pour réaliser un travail d'écriture sur ce défi maths.
En juin, les 3 classes de GS effectueront une visite de tous les locaux l'école élémentaire avec la directrice.
Demande d'un parent d'élève sur la liaison avec les Bruyères, réponse de la directrice : impossible pour le moment de l'envisager, ce qui facilite le lien avec la maternelle R. ROLLAND c'est la proximité des locaux.

3 - Le projet des délégués « élève citoyen » sur Les Lilas, les autres projets, les projets « informatique »

Projet délégué : tous les CM1- CM2- 6^{ème} de la ville

- Election des délégués et réunion en mairie
- Un policier retraité est venu travailler sur les dangers d'internet
- Les super délégués ont rencontré Monsieur Morneck pour poser des questions préparées dans les classes sur le harcèlement (le point de vue du harceleur a beaucoup été développé)
- La directrice a contacté des associations de lutte contre le harcèlement, pour avoir le point de vue de personnes harcelées, attente de réponse.
- Concours d'affiches des élèves des Lilas sur le harcèlement. La mairie a cartonné toutes les affiches, une exposition sera réalisée sur la grille de l'école en avril, mai.
- Si nous gagnons le concours, l'argent sera reversé à une association de lutte contre le harcèlement.
- Un film sera projeté en juin au théâtre du garde - chasse sur ce thème avec débat.

Pour la salle informatique il y a une salle qui permet (normes de sécurité) d'accueillir 19 élèves sur 12 postes de travail. Grâce à la présence d'une volontaire du service civique pour l'année, de nombreuses classes y vont en scindant les groupes en deux.

4 - La coopérative scolaire

L'OCCE est l'organisme auquel l'école est affiliée, les frais s'élèvent à 642,42 euros.

Elle assure les élèves et les biens achetés par la coopérative de l'école.

Le fait que l'école soit inscrite certifie que l'argent est uniquement utilisé pour les élèves. Les comptes sont susceptibles d'être vérifiés par l'organisme. Un bilan comptable complet doit être remis chaque fin d'année.

De nombreuses ressources sont mises à disposition des écoles : des prêts, des actions (ex : école fleurie), et des aides aux projets.

Pour un projet théâtre, l'école a reçu 120 euros de subvention

Recettes : coopérative 1^{er} trimestre : 4250 euros et 2^{ème} trimestre : 2800 euros, vente des photos 1250 euros, projet OCCE : 120 euros

Dépenses : abonnements pédagogiques pour travail de lecture sur les incorruptibles, achat de livres, un pourcentage des frais de sortie. Chaque classe a reçu 15 euros par élève en régie d'avance pour ses dépenses de classe, ce qui fait un total de 5520 euros.

On financera des sorties de fin d'année. Les livres de La BCD sont actuellement tous ressaisis car nous avons acheté un nouveau logiciel de gestion, elle bénéficiera en fin d'année de renouvellement de livres.

Question sur la bibliothèque : Est-il possible de faire des dons de livres ? À proposer directement aux classes pour les bibliothèques de classe.

5 - Les récréations, l'accès aux toilettes

Les parents questionnent sur la propreté des toilettes et la fréquence du nettoyage.

Une société fait le nettoyage chaque soir et il y a un nettoyage le matin et un après la cantine quand tous les élèves sont rentrés en classe. Pour la mairie le nettoyage des toilettes est une priorité.

Enfant coincé : c'est arrivé 2 fois, la porte jouait, elle a été réparée depuis, les adultes sont intervenus tout de suite.

Le réassort du papier : l'agent qui s'occupe du nettoyage et du réapprovisionnement des toilettes a été absent et l'est assez régulièrement mais elle n'est que très rarement remplacée. À ce moment - là, la gardienne prend le relais. Des soucis ont effectivement été remontés.

Lors des surveillances de cour, 2 récréations chaque matin et chaque après-midi (la cour étant trop petite pour accueillir tous les élèves), il y a 2 adultes de surveillance avec toujours un adulte près des toilettes, l'autre tournant dans la cour.

6 - Point sur la carte scolaire aux Lilas : classes et RASED

Une ouverture annoncée à Julie Daubié, la mairie ouvrira à Calmette.

Une ouverture possible à R. Rolland maternelle, si elle a lieu, la classe sera ouverte aux Bruyères.

Une psychologue supplémentaire interviendra au Lilas. Le maître G disparaît.

La formation pour les enseignants spécialisés va être totalement revue.

Le médecin scolaire a pris sa retraite le 31 janvier et n'est pas remplacé.

Cela crée des difficultés pour de nombreuses raisons : pas de proximité pour établir les PAI, pas de médecin pour les Réunions d'équipe éducative (REE) et surtout pas de médecin pour l'établissement d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), ce qui est obligatoire.

L'absence d'un médecin de proximité est dommageable pour tous.

Les parents d'élèves se mobilisent en faisant une lettre pour avoir un nouveau médecin scolaire.

Question autour des ordonnances des médecins : l'école ne peut donner de médicaments sans PAI, même pour une ordonnance de 2 - 3 jours.

Rappel : aucun médicament ne peut être emmené à l'école par les enfants.

7- Point sur les travaux à l'école : la réserve, le préau, rideaux opaques pour les classes avec TNI ...

Des toilettes adultes ont été demandées mais rien n'est réalisable tant que le préau ne sera pas refait.

La réserve vide qui reste sous le préau sera retirée pendant les vacances de Pâques. La réserve avait créé une fissure au sol en faisant appui d'un côté du préau et il apparaît un affaissement. Des investigations sont en cours pour les travaux. La mairie doit procéder à une étude géotechnique et effectuer les travaux nécessaires avant tout réfection du préau.

Un changement de la toiture est prévu, une mise aux normes de l'alarme de sécurité aussi. Des rideaux opaques sont nécessaires pour toutes les classes équipées d'un TNI.

M. Lafeuille explique que la mairie est en pleine élaboration budgétaire et pour les rideaux on ne peut avoir de réponse dans l'immédiat.

Question sur le logement vacant et l'espace inoccupé :

Réponse : à étudier car il y a des besoins (centre de loisirs, classe supplémentaire ?), les enseignants aimeraient qu'un de ces logements vacants soit utilisé pour en faire une salle informatique pouvant accueillir tous les élèves.

Il avait été demandé pour toutes les classes une connexion internet : pour le moment juste les classes équipées de TNI ont cette connexion, trop de connexions enlèverait de la qualité au réseau.

Question autour des poubelles extérieures, est-il envisagé d'en avoir plus ?

Question autour de la sécurisation des grilles. Il faudrait qu'elles soient soit ouvertes, soit fermées en même temps.

Les plots de l'esplanade sont trop souvent descendus sans raison, les badges apposés sur les voitures sont très facilement falsifiables.

Les parents feront part de leurs remarques et demandes lors de leur réunion avec la mairie.

8- Remise des livrets

Remise des livrets le 21 mars à partir de 17H10 sauf pour M. Boulet, à partir de 18 heures. Pour Madame Gamet-Lamy ce sera le mardi 28 mars.

9 - Fête d'école

Samedi matin 24 juin.

Proposition des enseignants : avoir la même formule que l'an dernier (kermesse, buffet, tombola).

Les parents tiennent les stands, les enseignants les préparent en amont et se chargent de réceptionner boisson et nourriture. La fête se terminant par une tombola.

Les parents souhaitent proposer d'autres formes de stands et organiser un repas partagé à la fin de la fête sans kermesse qui favorise quelques enfants seulement.

Proposition des parents-d'élèves :

Il y a énormément de parents motivés pour proposer des stands dont karaoké ou déguisement... Les parents proposent qu'il y ait un comité des fêtes avec des enseignants volontaires.

Une liste est déjà mise en place sur des activités possibles.

Les enseignants pensent qu'il est tard déjà dans l'année pour organiser des spectacles mais acceptent qu'un ou deux enseignants soit délégué (au

nom de l'équipe) à une ou deux réunions pour la mise en place de stands nouveaux et pour réfléchir à la forme que prendra le repas.

Des classes recevront les parents de leurs élèves pour présenter des réalisations (gymnase, théâtre du garde-chasse, préau...),

La directrice rappelle que les fêtes sont aussi faites pour gagner de l'argent et que ne souhaitant pas que les élèves paient pour jouer, dessiner...elle questionne sur les recettes possibles.

Compte rendu réalisé par Laurence THIEL
Directrice Romain Rolland élémentaire

Prochain conseil : le mardi 13 juin 2017